

Nouvelles pratiques sociales



Maillon manquant ou maillage déserté

Michel K. Laflamme

Volume 7, Number 2, Fall 1994

La recherche sociale et le renouvellement des pratiques

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/301276ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/301276ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (print)

1703-9312 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Laflamme, M. K. (1994). Maillon manquant ou maillage déserté. *Nouvelles pratiques sociales*, 7(2), 51–62. <https://doi.org/10.7202/301276ar>

Article abstract

L'article tente de montrer dans quelles conditions le chercheur institutionnel oeuvrant dans un établissement où sa fonction tend à l'isoler peut contribuer à l'effort général de recherche sociale par un maillage avec d'autres acteurs internes et externes. L'auteur cherche également à établir que l'accueil fait à la recherche par les intervenants sociaux est fonction de l'utilité qu'en auront démontrée les chercheurs.

❖ Maillon manquant ou maillage déserté

Michel K. LAFLAMME
Centre jeunesse Chaudière-Appalaches

L'article tente de montrer dans quelles conditions le chercheur institutionnel œuvrant dans un établissement où sa fonction tend à l'isoler peut contribuer à l'effort général de recherche sociale par un maillage avec d'autres acteurs internes et externes. L'auteur cherche également à établir que l'accueil fait à la recherche par les intervenants sociaux est fonction de l'utilité qu'en auront démontrée les chercheurs.

Sur le plan économique, les pays qui s'en sortent le mieux sont ceux qui investissent notamment dans la recherche et le développement et qui ajoutent de la valeur aux produits, quelle que soit la phase du processus de production actualisée chez eux. Dans la présente ère de raréfaction des développements budgétaires dans les services publics, on pourrait paraphraser ces propos de Reich (1993) et avancer que les entreprises de dispensation de services sociaux devraient compter sur l'apport de la recherche pour améliorer encore leur produit et espérer relever le «Défi qualité-performance», euphémisme ministériel pervers qui cache une éventuelle ou probable diminution de la quantité ou de la qualité des services sociaux publics.

Pour y parvenir, les établissements de services sociaux doivent cependant s'intéresser au maillon manquant entre la phase de production scientifique des connaissances nouvelles (sur les clientèles, les problématiques, les interventions) et leur utilisation dans la modification ou l'ajustement continu des pratiques sociales des agents de services sociaux. Les planificateurs et les gestionnaires doivent aussi envisager un maillage synergique entre l'entrepreneurship de recherche interne et des efforts de recherche actualisés par des partenaires régionaux ou par des instances universitaires. Adieu, donc,

aux monopoles locaux de développement des connaissances ou aux entreprises brawniennes de renouvellement des pratiques. Les lieux d'émergence et de réalisation de la recherche sont multiples, et chaque acteur peut tenter, à partir de sa localisation professionnelle, d'ajouter de la valeur aux processus et aux démarches de recherche sociale qui concernent plusieurs acteurs d'instances différentes.

Mon propos sera ici d'évoquer le rôle du chercheur institutionnel (œuvrant dans un établissement de services sociaux) dans la mise en place des conditions d'avancement de la perspective proposée ci-dessus.

MAILLON MANQUANT

Analysant la confluence des mauvaises perceptions mutuelles entre chercheurs et intervenants, Rothman (1979) porte un jugement sévère sur les chercheurs, ces scientifiques sociaux qui réalisent des études et des recherches qui sont peu applicables sur le plan social. Il traduit plus carrément la perception des praticiens en écrivant que «les scientifiques sociaux semblent faire fi des retombées de leurs travaux au niveau des programmes, et leur incapacité à relier les résultats de leurs recherches à des problèmes sociaux importants dépend, croit-on, d'une certaine arrogance ou d'un manque de compassion [...]».

Rothman ajoute même que l'intérêt prioritaire des chercheurs pour les recherches subventionnables, leur attachement aux objets d'étude prestigieux ou à la mode, et leur concentration sur des préoccupations d'ordre méthodologique ou sur un jargon ésotérique rebutent ceux qui veulent utiliser les connaissances en sciences sociales ou les produits des chercheurs.

Comme mon propos n'est pas d'égaliser le score, je ne délierais pas ici les cordons du sac à malices des chercheurs pour discréditer les praticiens sociaux, ces personnes, dirait encore Rothman, qui s'offusquent des critiques venant de l'extérieur et donnent, par ailleurs, l'impression de se satisfaire de conclusions hâtives et de procéder à des interventions non corroborées par des données suffisantes.

Voilà assez de mots pour créer ou alimenter une guerre ! Contentons-nous pour l'instant d'observer que la distance entre chercheurs et praticiens peut parfois rappeler celle qui existe entre le Canada et le Québec, ou entre les Canadiens et les Nordiques, quelque part entre la tolérance opérationnelle et la méfiance ancrée.

Les chercheurs en établissement, toujours moins nombreux que leurs collègues intervenants, sont-ils donc condamnés à l'isolement et à l'absence

d'influence sur les pratiques sociales? Souvent isolés sur les plans numérique, professionnel et géographique, peuvent-ils créer ou faire émerger une configuration de conditions rendant possible l'exercice efficace et satisfaisant de leurs responsabilités ou fonctions? On peut se demander aussi comment des chercheurs, isolés dans des régions et pouvant difficilement former équipe, peuvent faire survivre la fonction recherche, la rendre utile et désirable, la développer optimalement, et contribuer ainsi à l'avancement et au renouvellement des pratiques sociales.

Une question de connexion précoce

Pour être moins isolé et plus efficace comme producteur de connaissances, le chercheur institutionnel doit conjuguer ses interventions avec d'autres types d'acteurs. Une connexion est d'abord à établir avec les principaux agents susceptibles de « consommer » les connaissances qui seront produites et de les incorporer dans le substrat qui fonde leurs pratiques. Cela s'adresse autant aux praticiens sociaux ou communautaires qu'aux gestionnaires du premier niveau d'encadrement. Et il ne s'agit pas ici d'un simple contact de politesse suivi, un an ou deux plus tard, d'une rencontre pour présenter les conclusions de la recherche!

La délimitation même de l'objet et des questions de recherche peut émerger d'échanges significatifs avec des représentants des principaux groupes d'utilisateurs de connaissances. Personnellement, j'ai vécu une expérience où une collègue a réalisé un groupe nominal avec des représentants de divers services intéressés au phénomène de la capacité parentale. L'objet de recherche avait d'abord été identifié de façon générale par la chercheuse et par l'établissement, un CSS en l'occurrence. Pour l'occasion, elle avait réuni des intervenants de l'évaluation-orientation à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ), d'autres des services de prise en charge en protection, du service d'adoption, du service des ressources d'accueil non institutionnelles, du service de révision DPJ et de la clinique de fertilité d'un centre hospitalier. Tous ces gens étaient concernés par l'évaluation de la capacité parentale présumée ou observable de parents réels ou virtuels et furent jugés compétents pour contribuer à la construction de l'objet de recherche. À partir de 42 formulations issues des discussions approfondies du groupe, ces personnes ont pu contribuer directement à la délimitation de l'objet de recherche.

Cette perspective d'implication de dépositaires d'enjeux (*stakeholders*) révélait déjà ce que Guba et Lincoln (1989) ont appelé l'évaluation de « quatrième génération », soit un type de démarche susceptible de rapprocher les producteurs et les utilisateurs de connaissances.

Des consommateurs aviseurs

Il est parfois pertinent de constituer un comité aviseur ayant pour fonctions d'assister le chercheur dans le monitoring du projet, de valider la pertinence du cheminement de recherche et de permettre déjà un certain transfert de connaissances bilatéral entre chercheurs et intervenants. L'expérience m'a montré que l'existence de tels comités « dépossède » le chercheur de l'exclusivité du contrôle de la démarche de recherche et permet aux instances concernées de s'approprier le projet et d'être ainsi mieux disposées à éventuellement utiliser les résultats.

Cette façon de procéder s'inspire aussi de la perspective des dépositaires d'enjeux et comporte évidemment certaines contraintes. J'ai dirigé un projet de recherche où les membres du comité aviseur représentaient divers intérêts : réseau des services sociaux vs réseau de l'éducation, commission scolaire A vs commission scolaire B, gestionnaires vs intervenants directs, etc. Dans un tel contexte, le terrain épistémologique et méthodologique est mouvant, l'intérêt originel pour une démarche sommative pouvant, par exemple, évoluer vers une recherche de type formatif. Les questions de recherche peuvent connaître une évolution en cours de route ; des ajustements au devis et aux instruments peuvent devenir nécessaires pour que la démarche demeure scientifique tout en restant sensible au questionnement évolutif des mandataires appelés à consommer ou à intégrer les connaissances produites.

L'atterrissage des conclusions...

Et quand des connaissances auront été produites et des résultats connus, le chercheur ne se contentera pas de les diffuser rapidement à travers un rapport vite déposé afin de passer à un autre projet de recherche ! Il se préoccupera plutôt de « faire atterrir » ses conclusions en soutenant les intervenants ou les gestionnaires dans l'intégration des connaissances aux pratiques cliniques ou de gestion ou dans la mise au point de ces pratiques en cours de transformation.

C'est là un rôle qu'ont souvent dédaigné les chercheurs mais qui constitue le véritable maillon manquant. Ingénieur de la connaissance, le chercheur est appelé à assumer en plus une tâche de technologue qui, ayant élaboré une théorie de l'action, doit mettre au point des méthodes, des pratiques, des protocoles d'action, des programmes ou des interventions qui seront ensuite actualisés par des intervenants avec lesquels il sera en contact. Le chercheur doit s'atteler à la tâche, car dans le monde des services sociaux, nous ne disposons pas de professions spécialisées dans la transformation des découvertes scientifiques en produits de consommation, comme c'est le cas dans

le monde physique. La transduction nécessaire doit donc se réaliser à partir d'un commun dépassement de fonctions traditionnelles par les producteurs et les utilisateurs de connaissances. L'avancement de la science et de la pratique ne peut guère se réaliser que dans la confluence de ces deux groupes d'acteurs tectoniques dérivant naturellement l'un vers l'autre et formant ensemble le maillon propre à assurer un progrès scientifique bénéfique à la pratique sociale et aux usagers de services sociaux.

Cette conjonction des chercheurs et des praticiens, déjà expérimentée dans plusieurs milieux, notamment à travers des processus de recherche-action, constitue en soi une nouvelle pratique sociale où la production du bien-être d'une population repose autant sur les chercheurs que sur les intervenants en contact direct avec les clientèles.

Une perspective d'utilité

Mais l'atteinte de la convivialité ne suffit pas à garantir la désirabilité des chercheurs ou de la recherche dans un milieu d'intervention. Pour être accueillie et soutenue, la recherche doit être utile : ce caractère d'utilité doit être aussi net que l'est pour l'investisseur le profit escompté d'une transaction ou d'un investissement. Il faut se rappeler que dans des périodes de resserrement budgétaire et de compressions, on cherche généralement à se départir des ressources qui ne sont pas directement imputées à la production du produit principal de l'entreprise. On l'a vu, il y a plusieurs années, quand des commissions scolaires ou des écoles acculées à un déficit ont d'abord commencé par liquider des postes de professionnels non enseignants. J'ai aussi vu des postes de chercheurs comblés durant des années par des contractuels, afin que les éventuelles compressions axées sur l'abolition des postes non titularisés dans l'établissement tombent plutôt sur des chercheurs que sur des praticiens sociaux.

Dans cette perspective d'utilité, le chercheur doit travailler sur des objets de recherche reconnus comme pertinents ; s'intéresser à des problèmes qui préoccupent réellement les planificateurs, les gestionnaires ou les distributeurs de services sociaux ; chercher à produire des connaissances nouvelles sur le phénomène ou le problème ; documenter les solutions susceptibles d'améliorer les pratiques sociales examinées par la recherche ; participer au monitoring d'implantation des modifications aux politiques et pratiques analysées dans la recherche ; rendre des comptes de façon épisodique sur l'avancement de ses travaux ; diffuser les connaissances produites et se préoccuper de leur intégration dans le champ de référence et dans les pratiques des intervenants et des autres acteurs.

MAILLAGE DÉSERTÉ

Le monde de la recherche a longtemps été le lieu d'édification de fiefs et continue d'être un monde de compétition féroce : de nombreux promoteurs cherchent à se partager les maigres sommes consacrées aux subventions de recherche sociale. Ce contexte oblige les chercheurs, comme cela s'est fait aussi dans le monde industriel ou commercial, à réaliser des appariements ou des jumelages professionnels propres à mieux les positionner dans le monde de la recherche. Antérieurement, les maillages entre chercheurs institutionnels et universitaires se fabriquaient à la pièce et se révélaient également plus aléatoires.

Étant donné qu'ils favorisent une production incrémentale des connaissances sur des phénomènes ou des objets circonscrits, les principaux organismes subventionnaires soutiennent le développement d'équipes de chercheurs autour d'un programme de recherche défini, pour un cumul des connaissances plus efficace. On fait donc de la spécialisation une condition de l'avancement scientifique, et du partenariat interprofessionnel ou interinstitutionnel, un paramètre de financement privilégié.

Un chercheur isolé et généraliste

Jusqu'à un certain point, la vision présentée ci-dessus constitue l'antithèse du chercheur institutionnel, puisque la première difficulté de ce professionnel travaillant en établissement et en région est son relatif isolement professionnel. En effet, la présence de réelles équipes de chercheurs en milieu de pratique est presque chose du passé. À cet isolement est associé un autre problème : celui de la quasi-impossibilité de se spécialiser. Considérons l'exemple d'un centre jeunesse ayant par bonheur conservé un ou deux postes de chercheurs. Ce type de professionnel est alors utilisé pour s'acquitter d'une variété de tâches allant du traditionnel pelletage de chiffres à l'analyse de données supportant des hypothèses organisationnelles, en passant par le rôle d'interprète des conclusions de recherches réalisées ailleurs.

Au gré des demandes, le chercheur peut s'intéresser à l'évaluation de l'implantation d'une nouvelle ressource pour les adolescents en difficultés scolaires ; à la documentation des écarts observés entre des bureaux de services quant à leurs performances dans la distribution des services sociaux ; à l'élaboration de devis de recherche ou d'évaluation pour le compte d'organismes communautaires voulant présenter une demande de subvention ; à l'analyse des politiques de compensation de la disponibilité des cadres pour les services de garde d'urgence ; à la constitution du profil professionnel des employés de l'établissement ; à l'accompagnement de professionnels dans une démarche de recherche-action ; à l'évaluation de l'efficacité d'un pro-

gramme de soutien familial visant à prévenir les placements d'enfants ; à l'évaluation de la satisfaction des jeunes au terme de leur séjour en centre de réadaptation ; à l'explication de la fréquentation itérative des services de protection par certains usagers.

Dans mon établissement, en l'espace de un an, nous avons ouvert plus de quarante dossiers se rapportant à la recherche d'une façon ou d'une autre : cela pouvait être en raison de l'angle méthodologique adopté dans l'approche d'un phénomène, d'une perspective de production de connaissances, d'une exploration de réalités mal connues, de la production d'un devis, d'une demande de subvention, d'un transfert de connaissances, de l'analyse secondaire de données, d'une démarche d'évaluation de résultats, etc.

La production même du présent article obéit à cette perspective dans la mesure où le chercheur doit s'efforcer de rayonner à l'externe, en plus de faire ses 50 heures par semaine de boulot à l'interne, pour répondre à des demandes toutes pertinentes, en général. Cependant, le nombre et la variété des demandes interdisent la spécialisation dans un champ très restreint ou sur un objet de recherche bien circonscrit.

VERS UN MAILLAGE

Les dichotomies « praticien-chercheur » ou « milieu d'intervention-milieu universitaire » ou « recherche institutionnelle-recherche universitaire » peuvent conduire à toutes sortes de blocages préjudiciables autant au développement scientifique qu'à l'utilisation des connaissances des services sociaux ou des politiques sociales. C'est pourquoi les organismes de subvention associés à l'État favorisent le partenariat entre les universités et les milieux de pratique, en vue d'enrichir la pertinence et la qualité des démarches de production de connaissances. Dans ce tandem, on suppose généralement que les praticiens sont dans les milieux d'intervention et les chercheurs dans le milieu universitaire, ce qui illustre la plus faible visibilité des chercheurs institutionnels dispersés dans les milieux d'intervention. Ils contribuent aussi à la recherche sociale mais dans un contexte de production, de transfert et de reconnaissance nettement différent du contexte universitaire. Les fréquentations obligatoires imposées par le CQRS dans le cadre du programme de soutien au partenariat constituent, cependant, une voie de rapprochement et de convergence de ces mondes.

Un résultat intéressant d'un tel maillage est la mise en place, par exemple, de l'équipe partenariale « Jeunes et familles en transition ». Sous l'égide du Centre de recherche sur les services communautaires (CRSC), se réunissent des professeurs-chercheurs de trois départements différents de l'Université Laval : un chercheur institutionnel, un chercheur universitaire non

enseignant et des représentants de neuf des seize centres de protection de l'enfance et de la jeunesse du Québec. Certains de ces représentants sont eux-mêmes chercheurs institutionnels et œuvrent dans un périmètre assez étendu regroupant des régions rurales et des régions urbaines de la province.

Pour les chercheurs institutionnels isolés dans des régions ou dans des établissements, une telle appartenance permet une réflexion commune, le développement de projets en association, la réalisation de recherches sur des objets intéressants à la fois les milieux d'intervention et d'enseignement, des échanges d'information professionnelle, des activités de transfert de connaissances, bref, cela crée des occasions d'enrichissement scientifique dans lesquelles ces chercheurs institutionnels apparaissent tant comme créditeurs que comme débiteurs d'avancement scientifique. À ce jour, cette équipe partenariale a produit un nombre impressionnant de recherches et d'activités de transfert de connaissances en relation avec ses deux axes programmatiques, soit le placement d'enfant et la séparation parentale (comme transitions familiales événementielles structurales).

Mais une telle réussite synergique n'est pas non plus exempte de tensions, les chercheurs universitaires pouvant, par exemple, faire de la recherche sociale appliquée intéressant les milieux de pratique et produire des articles dans des revues idoine, au profit d'une production plus prestigieuse propre à assurer un certain crédit de nature internationale dans les revues de haut savoir. Aussi, ces chercheurs universitaires ont-ils à préserver un juste équilibre entre la protection d'une identité et la symbiose par laquelle pourraient être tentés les intervenants universitaires et ceux des milieux de pratique.

L'élargissement de la sphère de transactions

Le chercheur institutionnel en région a aussi intérêt à créer et préserver un lien continu avec ses collègues œuvrant en milieu universitaire, même en dehors des équipes partenariales éventuelles. Les voies pour y parvenir ne peuvent guère être freinées que par le manque d'imagination : il peut les rencontrer dans des colloques auxquels il s'efforce de participer ; les consulter pour un projet de recherche précis ; accueillir des stagiaires en recherche ; développer conjointement une demande de subvention ; les inviter à une activité de transfert de connaissances ; participer à la prestation d'une partie de cours ; s'intégrer à une équipe partenariale ; discuter un projet d'article ; participer à un comité éditorial de revue scientifique. C'est une habitude à prendre et le bénéfice croît avec l'usage !

Le chercheur institutionnel a également intérêt à cultiver les occasions d'échange et de collaboration avec les autres chercheurs institutionnels œuvrant dans sa région et affectés à d'autres établissements ou organismes

associés à la mission de prestation de services sociosanitaires ou socio-communautaires. De tels contacts sont non seulement utiles dans l'exercice même des fonctions du chercheur appelé à actualiser des projets multi-institutionnels, mais ils servent aussi à réduire les risques d'anomie qui guettent les chercheurs isolés dans une foule de praticiens pouvant les «phagocyter» en douceur en émoussant leurs nécessaires différences ou leurs apports spécifiques dans la dyade chercheur-praticien. En dehors des CPEJ, on retrouve généralement des chercheurs institutionnels dans les DSC, maintenant dans les régions régionales. C'est probablement là que des «fréquentations» se feront de même qu'avec les quelques centres hospitaliers ayant un département de psychiatrie ou de pédopsychiatrie intéressé à la recherche et à la collaboration extra-muros en cette matière.

CONCLUSION

Le renouvellement ou la mise au point des pratiques sociales supposent l'activation d'une chaîne d'acteurs et d'activités multiples dont fait partie le chercheur institutionnel, c'est-à-dire celui œuvrant en milieu de pratique ou dans des lieux où l'on dispense des services directs aux usagers des services sociaux. Mais ce maillage intra- ou interinstitutionnel n'est pas nécessairement naturel : pour le faire vivre, il faut dépasser les préjugés et lieux communs qui opposent parfois chercheurs et intervenants ou chercheurs de «terrain» et chercheurs universitaires.

Le chercheur institutionnel qui veut contrer son isolement et réaliser diverses formes de maillage en contribuant au développement de la recherche sociale doit, par ailleurs, avoir une âme de navigateur, car il doit demeurer chercheur, même quand il se rapproche des intervenants, de leurs préoccupations et de leurs visions des choses. Il doit aussi conserver une perspective de recherche sociale appliquée et utile, même quand il se rapproche des chercheurs plus fondamentalistes. Il doit exploiter ses habiletés de chercheur dans un monde qui veut l'utiliser tour à tour comme évaluateur, conseiller, chercheur, programmeur, analyste, arbitre de tendances, gestionnaire de projets, etc. Le chercheur doit donc garder son âme alors même qu'il s'inscrit dans une dynamique de partage et d'intercomplémentarité où toutes les voies ne sont pas claires ni inventées encore.

Paraphrasant Héraclite, on pourrait dire aussi du chercheur que «seul celui qui navigue arrive à un port». En tant que chercheur institutionnel, je crois également que c'est une démarche qui n'a jamais de fin que celle qui consiste à trouver des parcours qui réunissent le chercheur et l'intervenant, ou des chercheurs de diverses instances tous intéressés à l'exploration, à la connaissance et à la compréhension des choses.

Bibliographie

- ROTHMAN, JACK (1979). « Liens et chaînons manquants dans le processus d'utilisation de la recherche : utilisation accrue grâce aux méthodes de recherche et développement », dans RUBIN, A. et A. ROSENBLATT, *Sourcebook on Research Utilization*, New York, Council on Social Work Education.
- REICH, Robert (1993). *L'économie mondialisée*, Paris, Dunod.
- GUBA, Egon et Yvonne LINCOLN (1989). *Fourth Generation Evaluation*, Newbury Park, Sage.

NPS – *Avant d'être président du Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS), vous avez fait votre thèse de doctorat sur les travaux de la commission Castonguay-Nepveu et vous avez ensuite travaillé à la commission Rochon. Pourriez-vous nous parler un peu de votre trajectoire professionnelle?*

M. Renaud – Je suis typiquement un enfant de la Révolution tranquille. Je suis né dans l'est de Montréal et j'ai fait mon baccalauréat et ma maîtrise en sociologie à l'Université de Montréal. À cette époque, tous les espoirs étaient permis pour ceux de ma génération, et les sociologues avaient le sentiment qu'ils pouvaient exercer une grande influence dans la conduite des affaires publiques. Il y avait beaucoup d'enthousiasme dans les sciences humaines, un enthousiasme exagéré même, mais j'ai été porté par ce courant-là.

Je suis ensuite parti étudier aux États-Unis, à l'Université du Wisconsin. Là, j'ai connu mon chemin de Damas! À cette époque, à peu près tous les activistes et les opposants à la guerre du Viêt-nam s'étaient ramassés en sociologie, à l'Université du Wisconsin, et c'était un lieu d'idées et de débats absolument extraordinaire. Il y avait aussi à l'université un centre de recherche qui s'appelait l'Institut de recherche sur la pauvreté. Cet institut m'a marqué pour le restant de ma vie : pour la première fois, je voyais des gens qui non seulement enseignaient à l'université mais qui faisaient de la recherche tout en prenant part aux débats sociaux qui agitaient la société américaine à ce moment-là.

Mes études terminées, je suis revenu ici et j'ai commencé à enseigner au Département de sociologie à l'Université de Montréal en 1975-1976. Comme les autres, j'ai commencé à apprendre le métier de professeur d'université. Vers la fin des années 70, un de mes collègues m'a pris à part et m'a dit : « Marc, pourquoi n'essaies-tu pas de faire de la recherche subventionnée ? » J'ai suivi son idée et je me suis mis à présenter des projets de recherche et des demandes de subvention : comme tout le monde, je me suis cassé la gueule une couple de fois mais j'ai appris ! Je suis de formation américaine et cela a coloré mon travail de recherche : avec d'autres chercheurs de mon entourage, j'ai voulu faire de la recherche empirique. Nous avons donc travaillé sur des petits objets de recherche tels que le droit des travailleurs de refuser de travailler, le retrait préventif des travailleuses enceintes, les styles de gestion des entreprises. À force d'additionner ces recherches, nous avons fini par développer un champ d'expertise qui nous était propre et lentement, nous avons mis sur pied un centre de recherche, le Groupe de recherche sur les aspects sociaux de la prévention.

Vint ensuite la commission Rochon. Dans le temps, la commission avait lancé un appel d'offres portant sur une série de projets de recherche à réaliser et nous, du centre, avons décidé de présenter une couple de projets. Nous